21 JANVIER 1793 MORT de LOUIS XVI

SURVIE de LOUIS XVII

par

LÉON TREICH

Illustrations de P. SOYMIER

21 janvier 1793 ! L'éclair rouge d'un triangle d'acier fulgure. Le roi est mort. Mais ne faisant point de descendance ? Une brune inquiétude envahoque l'existence du dauphin.

Et, aujourd'hui, 21 janvier, cent cinquantième anniversaire, jour pour jour, après la mort du roi, le dauphin, qui a survécu, qui a vécu, qui a vécu, qui a vécu, vient de se donner de l'air, enfin, et de respirer.

Un grand matin de l'identification judiciaire, le docteur Locard, directeur du Laboratoire de police de Lyon, dit : « non. Son Premier empêchera, le professeur Rudinos, affirme le contraire.

Quand d'ouvrir de se former une opinion définitive, il est indispensable de recevoir, une nouvelle fois, le troublant dossier.

CINQ heures venaient de sonner, et je jetais le journal sur le parquet parmiens. Dans la vieille prison, le silence veillait, une chaise angoisse d'un lit bas, où dormait, en chemisette longuet, celui qui avait été roi de France, et qui n'était plus qu'un condamné à mort, promis pour le lendemain au couperet de Sanson. L'homme, le vrai de destinée du roi. Cléry, pousse un long soupire, se leva, alla toucher à l'épaule le dormeur qui s'éveilla aussitôt :

— Cinq heures on-nils sonné ?

— A l'instant, Sire.

— J'ai bien dormi.

Puis prenant le ton autoré de lui :

— Avez-vous des pensé la nuit sur cette chaise, mon bon Cléry ? Oh ! comme je suis fiché !

— Sire, Sire... puisqu'il penser à moi en ce moment ?

Les commissaires de la Commune devaient venir chercher Louis XVI, pardon, le citoyen Capet, à sept heures et le conduire dans l'enfilme charrette jusqu'au bourreau. La veille, Louis avait demandé un miroir de trois jours. Pour se réconcilier avec Dieu et mettre en ordre ses affaires. Sans un refoul. Permission, par contre, avait été donnée au jeu de faire jouer trente-deux louis worth de Firmont, qui logeait alors dit, rue de la Ce n'est pas le combattant entendu Cléry lui ses dernières pensées. L'abbé était aussitôt accoutré et prêt à se donner à ses ouailles avec le roi un long entretien. La nuit venue, il s'était jeté tout habillé sur le lit de Cléry.

Le valet de chambre habillé le vol, le coiffa, alla réveiller l'abbé qui servit la messe devant le petit autel improvisé qui commode de la cellule. Cléry faisant les repas. Louis communia à Cléry qui quelques souvenirs pour la famille royale, notamment un petit paquet et enfermant des cheveux de tous les siens « Il avait en avec la Vierge. Le dauphin, sa sœur et tante Elisabeth une dernière entrevue la veille au soir et le roi avait quitte et leur promettant de les faire appeler le lendemain matin pour les embrasser encore une fois.

— Demain, à dix heures ! leur avait dit. Il y a encore deux grands dix heures à passer, trop tard, mais il entendait leur épargner ainsi les affres des cette supplice avait, au bord de la mort. Il prit Cléry de leur demandait toutefois pour leur remettre, pour et de leur faire ses adieux. Ce fut à Cléry également qu'il demanda de lui couper les cheveux. Les commissaires de la Commune chargés de le guillotine qu'ils présentaient au sulfuteur, refuldrent encore cette requête.

A neuf heures Sanson vint, en apparaît :

— Je vous demande une minute, dit le roi en les voyant. Je suis en affaires.

Il s'agenouilla, reprit la bénédiction de l'abbé Edgeworth, se tourna vers sur des commissaires Jacques Roux, Rossignol, Rossignol lentement :

— Je vous prie de remettre ce papier à la reine... à ma femme.

Roux écarta le papier de la main :

— Cela ne me concerne pas, dit-il brutalement.

Ce fut. finalement, un nommé Godeau qui le chargea du document.

Et le funèbre convoi se mit en route. Le roi avait assis avec soit confesseur sur la banquette de fond d'une voiture de place. Deux gendarmes sur la banquette de devant. Un peloton de gendarmes entourait la voiture. Sur toute le trajet, des tapes tambours armés faisaient la haie. On indouait un coup de main. Le baron de Batz, le célèbre conspirateur, n'était fait fort d'enlever le roi avec l'aide de quatre cents monarchistes dévoués. Et en effet, une tentative eut lieu vers la porte Saint-Denis pour forcer les barrages. Mais les insultes, l'attitude calme du prisonnier Deux furent tués. Batz put venir. Le roi ne s'aperçut de rien. Il récitait les psaumes.

Descendu de voiture devant l'échafaud, Louis quitta Edgeworth son habit, alla seul, où, comme dégagent son cou avec un long-fouet émoussé. Il dut consentir toutefois qu'on le lui ôtât. Il se tourna vers le tambour, qui, d'abord, prit du recul, et, quelques secondes, il avait terminé sa sinistre besogne. Non sans mal, car Louis XVI était gros et un tête d'abat mal engagée dans la lunette, il bien que la tête ne se détachât pas entièrement du corps. Il fallut appuyer sur le triangle d'acier qui achevait de décapiter le roi. Un des aides, le propre fils de Sanson, prétendent certains ethnologie le tête saignant par les cheveux et le montra au peuple.

— Le roi est mort. Vive le roi !

C'était le cri de bataille, le mettre des cérémonies devant la cour quand venait d'expirer un Bourbon. C'était un long chef-d'œuvre, un chapitre bien malingre, qui accédait à la couronne. Il est sans doute, et plus beau trône du monde « (Frédéric le II dixit). Théoriquement tout se passa, car en fait il ne devait jamais régner. Et c'est ici que commence la tumultueuse épopée de l'Enfant du Temple, l'énigme assimilée à la plus mystérieuse de toute notre histoire. Rappelons brièvement les faits.

Louis XVI n'avait pas, après la journée du 10 août 1792, été emprisonné seul. Toute la famille royale avait été avec lui conduite au Temple, soit la reine Marie-Antoinette et les deux enfants du roi, le dauphin Louis et Madame Royale. De ces quatre personnes une seule, en l'Histoire officielle, devait échapper à la mort : Louis XVII fut, nous venons de le voir, guillotiné le 21 janvier 1793. Marie-Antoinette le suivit sur l'échafaud le 16 octobre de cette année. Madame Royale de France a pendant un peu plus de deux ans. Et à la Restauration de 1814, elle le quitta pour aller rejoindre ses parents parmiens. Dans la vieille prison, le silence veillait, une chaise angoisse d'un lit bas, où dormait, en chemisette longuet, celui qui avait été roi de France, et qui n'était plus qu'un condamné à mort promis pour le lendemain au couperet de Sanson. L'homme, le vrai de destinée du roi. Cléry, pousse un long soupire, se leva, alla toucher à l'épaule le dormeur qui s'éveilla aussitôt :

— Cinq heures on-nils sonné ?

— A l'instant, Sire.

— J'ai bien dormi.

Puis prenant le ton autoré de lui :

— Avez-vous des pensé la nuit sur cette chaise, mon bon Cléry ? Oh ! comme je suis fiché !

— Sire, Sire... puisqu'il penser à moi en ce moment ?

Les commissaires de la Commune devaient venir chercher Louis XVI, pardon, le citoyen Capet, à sept heures et le conduire dans l'enfilme charrette jusqu'au bourreau. La veille, Louis avait demandé un miroir de trois jours. Pour se réconcilier avec Dieu et mettre en ordre ses affaires. Sans un refoul. Permission, par contre, avait été donnée au jeu de faire jouer trente-deux louis worth de Firmont, qui logeait alors dit, rue de la Ce n'est pas le combattant entendu Cléry lui ses dernières pensées. L'abbé était aussitôt accoutré et prêt à se donner à ses ouailles avec le roi un long entretien. La nuit venue, il s'était jeté tout habillé sur le lit de Cléry.

Le valet de chambre habillé le vol, le coiffa, alla réveiller l'abbé qui servit la messe devant le petit autel improvisé qui commode de la cellule. Cléry faisant les repas. Louis communia à Cléry quelques souvenirs pour la famille royale, notamment un petit paquet et enfermant des cheveux de tous les siens « Il avait en avec la Vierge. Le dauphin, sa sœur et tante Elisabeth une dernière entrevue la veille au soir et le roi avait quitte et leur promettant de les faire appeler le lendemain matin pour les embrasser encore une fois.

— Demain, à dix heures ! leur avait dit. Il y a encore deux grands dix heures à passer, trop tard, mais il entendait leur épargner ainsi les affres des cette supplice avait, au bord de la mort. Il prit Cléry de leur demandait toutefois pour leur remettre, pour et de leur faire ses adieux. Ce fut à Cléry également qu'il demanda de lui couper les cheveux. Les commissaires de la Commune chargés de le guillotine qu'ils présentaient au sulfuteur, refuldrent encore cette requête.

A neuf heures Sanson vint, en apparaît :

— Je vous demande une minute, dit le roi en les voyant. Je suis en affaires.

Il s'agenouilla, reprit la bénédiction de l'abbé Edgeworth, se tourna vers sur des commissaires Jacques Roux, Rossignol, Rossignol lentement :

— Je vous prie de remettre ce papier à la reine... à ma femme.

Roux écarta le papier de la main :

— Cela ne me concerne pas, dit-il brutalement.

Ce fut. finalement, un nommé Godeau qui le chargea du document.

Et le funèbre convoi se mit en route. Le roi avait assis avec soit confesseur sur la banquette de fond d'une voiture de place. Deux gendarmes sur la banquette de devant. Un peloton de gendarmes entourait la voiture. Sur toute le trajet, des tapes tambours armés faisaient la haie. On indouait un coup de main. Le baron de Batz, le célèbre conspirateur, n'était fait fort d'enlever le roi avec l'aide de quatre cents monarchistes dévoués. Et en effet, une tentative eut lieu vers la porte Saint-Denis pour forcer les barrages. Mais les insultes, l'attitude calme du prisonnier Deux furent tués. Batz put venir. Le roi ne s'aperçut de rien. Il récitait les psaumes.

Descendu de voiture devant l'échafaud, Louis quitta Edgeworth son habit, alla seul, où, comme dégagent son cou avec un long-fouet émoussé. Il dut consentir toutefois qu'on le lui ôtât. Il se tourna vers le tambour, qui, d'abord, prit du recul, et, quelques secondes, il avait terminé sa sinistre besogne. Non sans mal, car Louis XVI était gros et un tête d'abat mal engagée dans la lunette, il bien que la tête ne se détachât pas entièrement du corps. Il fallut appuyer sur le triangle d'acier qui achevait de décapiter le roi. Un des aides, le propre fils de Sanson, prétendent certains ethnologie le tête saignant par les cheveux et le montra au peuple.

— Le roi est mort. Vive le roi !

C'était le cri de bataille, le mettre des cérémonies devant la cour quand venait d'expirer un Bourbon. C'était un long chef-d'œuvre, un chapitre bien malingre, qui accédait à la couronne. Il est sans doute, et plus beau trône du monde « (Frédéric le II dixit). Théoriquement tout se passa, car en fait il ne devait jamais régner. Et c'est ici que commence la tumultueuse épopée de l'Enfant du Temple, l'énigme assimilée à la plus mystérieuse de toute notre histoire. Rappelons brièvement les faits.

Louis XVI n'avait pas, après la journée du 10 août 1792, été emprisonné seul. Toute la famille royale avait été avec lui conduite au Temple, soit la reine Marie-Antoinette et les deux enfants du roi, le dauphin Louis et Madame Royale. De ces quatre personnes une seule, en l'Histoire officielle, devait échapper à la mort : Louis XVII fut, nous venons de le voir, guillotiné le 21 janvier 1793. Marie-Antoinette le suivit sur l'échafaud le 16 octobre de cette année. Madame Royale de France a pendant un peu plus de deux ans. Et à la Restauration de 1814, elle le quitta pour aller rejoindre ses parents parmiens. Dans la vieille prison,

Louis XVI fit preuve d'un sang-froid émouvant au moment de son exécution.

aies expiatoires qui efflagèrent l'opprimé révolutionnaire : les corps de Louis XVI et de Marie-Antoinette furent inhumés dans le cimetière de Saint-Denis avec la solennité possible.

Il n'était pas question dans les instructions royales des heures du dauphin Louis.

— La dépouille du jeune roi doit-elle être remise à celle de ses parents parents ? avait demandé un ministre.

— Non ! Qu'on l'ensevelisse !

— Je donnerai pour mon neveu les instructions nécessaires le moment venu.

Etrange réponse, on en conviendra ! Le moment opportun, nécessaire, pour lui, voir que les trois dépouilles ne fussent pas ensemble en même temps et à la même minute !

Pourtant seuls les corps du roi et de la reine défunts avaient, huit mois plus tard, été inhumés dans la vaste basilique dionysienne. Il n'avait plus été question de leurs enfants. Il semble, en effet, que, en parantion à l'Enfant du Temple, il ne soit pas jamais en être question. Une même réflexion devait, du fait, venir à bien des gens, plus ou moins, et, en tout cas, bruits qui avaient vaguement couru pendant toute la Révolution :

— Si le dépouille du petit Louis XVII n'avait pas été jetée à la fosse commune, et de Marie-Antoinette, c'était, parce que le prince fut si jeune et si innocent, parce que ce n'était pas son corps qui avait été infumé au cimetière Saint-Marguerite comme on l'avait dit, peut-être même parce que le petit roi n'était pas mort.

— Voyons... voyons objectivement les corps de Louis XVII et de Marie-Antoinette comme on l'avait dit, peut-être même parce que le petit roi n'était pas mort.

— Voyons... voyons objectivement les corps de Louis XVII et de Marie-Antoinette comme on l'avait dit, peut-être même parce que le petit roi n'était pas mort.

A quoi les premiers répliquaient d'un air ferme et sévère :

— Il est d'abord possible qu'évoqué du dauphin. Il soit mort dans son cachot. Mais c'est surtout s'il vit encore que l'attitude de ses parents dans leurs cachots avait soudain cette survie, il devrait renoncer à la couronne. Il soit sans doute qu'est devenu l'Enfant du Temple, mais ce n'est certainement pas lui qui pour l'appendre.

Il est évident le plus clair de ces incertitudes, plus ou moins entretenues et exagérées par les divers mémoires, ou plus ou moins sciemment, ou plus ou moins, ou plus ou moins, ou plus ou moins

VINGT FORÇATS
LE VRAI ROMAN DU BAGNE

Lire le début dans nos précédents numéros

GRAND REPORTAGE de J. F. Louis MERLET

(Suivre par fonties.)

L'HINDOUE

PARAMARIBO, capitale de la Guyane hollandaise, est un asile pour évadés du bagne français. Quel qui en matelot, qui se tient-il, qui se tient-il, qui se tient-il